



**CONFERENCE DE L'ASSOCIATION DES COMPTABLES NATIONAUX  
JUN 2010 PARIS**

**EXPERIENCE D'AFRISTAT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SCN93  
DANS SES ETATS MEMBRES**

**MARS 2010**

## SOMMAIRE

RESUME .....	3
INTRODUCTION .....	5
I. AFRISTAT : Champ géographique, missions et fonctionnement.....	6
1.1.    Champ d'action .....	6
1.2.    Principales missions.....	6
1.3.    Cadre et stratégie d'intervention .....	6
II. Mise en œuvre du SCN93 dans les Etats membres.....	7
2.1.    Démarche de mise en œuvre.....	7
2.1.1. Amélioration à court terme de grandeurs macroéconomiques.....	7
2.1.2. Rénovation des comptes nationaux .....	7
2.2.    Projets en coopération .....	8
2.3.    Résultats obtenus .....	9
III. Stratégie d'accélération de la production des comptes nationaux .....	10
3.1.    Approche conceptuelle et méthodologique.....	10
3.1.1. Orientations envisagées .....	10
3.1.2. Résumé méthodologique.....	10
3.2.    Mise en œuvre de la phase pilote.....	11
3.2.1. Phase pilote .....	11
3.2.2. Les résultats de la phase pilote .....	11
IV. Principales difficultés dans la production des comptes nationaux dans la zone AFRISTAT .....	12
4.1.    Difficultés d'ordre structurel et institutionnel .....	12
4.2.    Difficultés d'ordre statistique .....	12
V. Les leçons tirées de la mise en œuvre des différentes stratégies .....	13
VI. Les orientations actuelles.....	13
6.1.    Analyse des résultats des comptes nationaux.....	13
6.2.    Réflexion sur l'élaboration des comptes trimestriels dans les Etats membres.....	13
6.3.    Révision des nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres.....	13
6.4.    Révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux des Etats membres.....	14
CONCLUSION.....	15

## RESUME

Les comptes nationaux constituent une base de données macro-économique indispensable à l'analyse et à l'évaluation des performances d'une économie. L'existence d'une telle base de données est un préalable à une formulation de politiques pertinentes et à une prise de décisions opportunes et rationnelles.

Le retard dans la production des comptes nationaux observé dans certains pays est donc un sérieux handicap à la formulation des politiques de développement.

C'est ainsi qu'AFRISTAT, pour renforcer les capacités statistiques de ses Etats membres, a mis en place une stratégie pour les doter d'outils efficaces permettant de produire régulièrement les comptes nationaux.

### Mise en œuvre du SCN93 dans les Etats membres d'AFRISTAT<sup>1</sup>

Depuis sa création, AFRISTAT a exécuté plusieurs programmes dont les objectifs à terme sont d'accompagner les Etats membres dans la production régulière de comptes nationaux fiables, fondés sur les principes et la méthodologie du SCN93 et selon des méthodes harmonisées.

Les grands axes stratégiques qui ont guidé la démarche étaient d'une part, l'amélioration du cadre de travail et l'harmonisation des méthodes de production des comptes nationaux pour la comparabilité des données et d'autre part, (i) la visibilité de son assistance technique aux Etats par le renforcement des capacités statistiques des cadres des services de comptabilité nationale à travers des appuis directs et (ii) la contractualisation de ses relations avec les Etats.

Au niveau de l'harmonisation, AFRISTAT a produit à partir des classifications internationales, des nomenclatures d'activités et de produits harmonisées utilisables par l'ensemble des Etats membres<sup>2</sup> : et a élaboré un guide méthodologique d'utilisation du SCN93 pour ces mêmes Etats. AFRISTAT a aussi produit un guide pour la validation, l'analyse et la publication des résultats des comptes nationaux.

Afin de conforter la comparabilité des données, un outil commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux a été proposé<sup>3</sup> : cet outil est composé d'une base de données relationnelle, d'un système de gestion, d'un guide méthodologique et d'autres fonctions connexes.

Malgré les efforts consentis pour aider les Etats à disposer de comptes nationaux fiables, à jour et conformes au SCN93, quelques retards dans la production de ces données sont constatés. Ces retards trouvent leur origine dans des difficultés liées à la faiblesse de la coordination des activités statistiques, la faiblesse des ressources humaines et financières et à la qualité des données de base.

Pour faire face à ses difficultés, AFRISTAT a initié à partir de 2006, de nouvelles approches pour permettre aux Etats d'accélérer la production de leurs comptes nationaux. Ces approches prennent en compte les problèmes institutionnels et méthodologiques tout en admettant que les difficultés liées aux ressources humaines et financières sont du ressort des Instituts nationaux de la statistique (INS).

### Nouvelles approches : Dispositions institutionnelles et méthodologiques

L'approche institutionnelle repose sur les deux piliers suivants :

- la mise en place de conventions de travail entre AFRISTAT et les INS des Etats membres sur la base des résultats à produire afin d'améliorer la qualité des informations de base;
- le renforcement des capacités statistiques des comptables nationaux à travers l'organisation d'ateliers ciblés et des séminaires sur des thèmes spécifiques chaque année.

---

<sup>1</sup> Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

<sup>2</sup> Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA) ; Nomenclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

<sup>3</sup> Système ERETES

Quant à l'approche méthodologique, elle est axée sur les trois points suivants :

- l'utilisation des nomenclatures réduites et adaptées au contexte économique de chaque pays ;
- l'estimation des données d'entreprises fondée sur des indicateurs pertinents et disponibles ;
- la nécessité d'effectuer des interpolations sur les années non évaluées.

### **Résultats obtenus**

Après quatorze années d'activités intenses, les résultats sont très encourageants : sur 18 Etats membres d'AFRISTAT, 15 produisent régulièrement leurs comptes nationaux suivant le SCN93. Parmi ces quinze pays, dix (10) disposent de longues séries en matière d'agrégats macro économiques.

Trois pays (3)<sup>4</sup> utilisent encore le SCN68, il est important de mettre en place des programmes spéciaux sur une longue période afin de pouvoir les accompagner dans la mise en œuvre du SCN93.

---

<sup>4</sup> Guinée Equatoriale, Guinée Bissau, Comores

## INTRODUCTION

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), créé en 1993, a entre autres missions de renforcer les compétences des Etats membres dans le domaine des statistiques économiques et sociales par des conseils et des appuis aux actions des systèmes statistiques nationaux (SSN) dans le but de fournir des données fiables et à jour pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des stratégies et des politiques de développement.

AFRISTAT travaille aussi à l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques, pour une meilleure comparabilité de l'information dans la perspective de l'intégration économique régionale.

L'information économique est un enjeu majeur aussi bien pour les décideurs politiques, les chefs d'entreprises que pour les partenaires économiques. La comptabilité nationale a le mérite d'être dans une position de choix dans le système d'information statistique par le fait qu'elle prend en compte l'ensemble des informations économiques existantes pour les synthétiser dans un cadre cohérent. Elle donne ainsi une vue globale de l'économie à travers la mesure des agrégats macro-économiques (PIB, épargne, investissement, consommation finale etc.).

Un des objectifs poursuivis par AFRISTAT est d'aider les Etats membres à mettre en œuvre le SCN93 et à élaborer de manière pérenne leurs comptes nationaux. Cette opération passe aussi par le recours à des nouvelles méthodes de travail, l'utilisation d'outils performants et surtout le transfert de savoir-faire dans la perspective que les Etats membres poursuivent de façon autonome la réalisation de leurs comptes nationaux.

Depuis sa création, AFRISTAT a consenti des moyens importants, en terme financier et technique dans la production des comptes nationaux. Mais le rythme d'élaboration de ces comptes reste encore lent dans certains pays.

Face à ce constat, depuis 2005, AFRISTAT a mis en place une initiative, en collaboration avec l'INSEE et avec l'appui financier de la Coopération française, dont l'objectif était de définir et de mettre en œuvre une stratégie permettant de rattraper les retards. La phase pilote de ce projet qui concernait cinq pays (Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mauritanie, Mali), a pris fin en septembre 2007. Les premiers résultats obtenus par ces pays ont permis de confirmer le constat habituellement relevé: l'élaboration de comptes nationaux à jour et fiables passe par la résolution des problèmes institutionnels (mise en place d'une équipe de comptables nationaux stables et motivés), la disponibilité et l'accessibilité aux données de base. Un autre enseignement tiré de cette phase incite à l'utilisation d'outils de travail souples et modulables. Au terme de ce projet, il ressort que la nouvelle stratégie pourrait être appliquée de façon adaptée à chaque pays membre d'AFRISTAT ou groupe de pays.

Ce document donne un aperçu les activités d'AFRISTAT, retrace les différentes stratégies mises en place par AFRISTAT depuis le démarrage de ses activités en 1996 en vue de permettre aux Etats membres d'asseoir un système de production des comptes nationaux pérenne, présente les principaux résultats atteints, les principales difficultés rencontrées, les leçons tirées et les perspectives.

## I. AFRISTAT : Champ géographique, missions et fonctionnement

L'idée de création d'AFRISTAT est née du constat fait dans les années 90 sur la faible capacité des pays d'Afrique subsaharienne à produire régulièrement une information statistique fiable nécessaire à la gestion du développement axée sur les résultats. Face à l'insuffisance des capacités de financement qui les caractérise, les Etats fondateurs d'AFRISTAT avaient décidé de regrouper en une institution leurs faibles ressources mobilisables (ressources humaines et financières) pour le renforcement de leurs appareils statistiques. Aujourd'hui, AFRISTAT est considéré comme un véritable pôle de compétences africain dans le domaine d'assistance en matière de développement statistique.

### 1.1. Champ d'action

Au niveau spatial son champ d'action va au-delà des Etats membres dans la mesure où AFRISTAT apporte aussi des appuis à des Etats non membres dans le cadre des projets régionaux. En effet, les activités d'AFRISTAT portent aussi sur l'harmonisation des données statistiques nécessaires aux politiques d'intégration économiques. Il intervient ainsi dans les Etats anglophones de la CEDEAO.

### 1.2. Principales missions

La principale mission de cette organisation consiste à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des politiques de développement de la statistique des Etats d'Afrique subsaharienne. Elle peut se décliner en quatre principales orientations :

1. Construire des outils de base (socle minimal) pour le développement de la statistique ;
2. Développer des systèmes statistiques cohérents et efficaces ;
3. Répondre aux demandes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des politiques de développement.

Assurer la formation permanente des cadres nationaux en matière de traitement et de diffusion de l'information statistique

### 1.3 Cadre et stratégie d'intervention

Afin de permettre à ses Etats membres d'améliorer leur production de données statistiques fiables et utiles, AFRISTAT a adopté en 2000 le programme statistique minimum commun (PROSMIC), cadre de référence pour le développement de la statistique pour la période 2001-2005. Celui-ci était structuré autour de six domaines prioritaires : coordination statistique, comptabilité nationale, conjoncture économique et sociale, diffusion de l'information statistique, statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, et statistiques agricoles.

Face aux difficultés d'ordre financier rencontrées dans la mise en œuvre du PROSMIC, il a été mis en place un autre cadre d'activités à moyen terme afin de parvenir à un meilleur suivi et à une plus grande cohérence technique et financière dans les interventions. Il s'agit du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA).

Le PSTA est un cadre fédérateur de toutes les initiatives en matière de développement statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. Ainsi, les plans d'action qui en découlent sont flexibles et glissants afin de tenir compte de l'évolution de la situation globale dans les Etats. Les activités du PSTA portent sur cinq axes principaux :

- assistance technique dans les domaines de l'organisation institutionnelle et de la formation ;
- appui pour le développement des systèmes d'information pour le suivi des stratégies de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement ;
- appui pour la production de données statistiques et synthèses économiques ;
- développement de bases de données socio-économiques ;
- recherche appliquée et études ;
- renforcement des moyens de travail de la Direction générale.

Les méthodes d'intervention d'AFRISTAT sont de trois types : les appuis directs aux Etats, la formation et la gestion de projets régionaux de développement statistique des partenaires au profit des Etats membres ou non membres.

## **II. Mise en œuvre du SCN93 dans les Etats membres**

La mise en œuvre du SCN 93 est une recommandation forte des Nations unies depuis la mise en place de ce système. Sa souplesse permet une mise en œuvre graduelle. Les recommandations des Nations unies pour sa mise en œuvre permettent de suivre les efforts des Etats membres pour atteindre cet objectif.

Depuis quelques années, AFRISTAT a démarré, souvent avec l'appui des partenaires, un programme de rénovation des comptes nationaux. L'objectif à terme est d'accompagner les Etats membres dans la production régulière de comptes nationaux fiables, fondés sur les principes et la méthodologie du SCN 93. Ces comptes devraient être produits selon des méthodes harmonisées qui garantissent la comparabilité des données macroéconomiques entre les Etats membres.

### **2.1 Démarche de mise en œuvre**

Les grands axes qui ont guidé la démarche d'AFRISTAT étaient l'harmonisation des nomenclatures, l'harmonisation des méthodes, et l'utilisation d'un outil informatique commun.

#### **2.1.1 Amélioration à court terme de grandeurs macroéconomiques**

Pour le pilotage des politiques économiques, et en particulier pour l'exercice de la surveillance multilatérale, l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la Commission de la CEDEAO ont eu besoin de « PIB comparables » pour leurs Etats membres, ce qui n'était pas le cas des PIB qui étaient élaborés dans ces Etats. AFRISTAT, dans le cadre d'un programme d'appui régional à la statistique financé par l'Union européenne avait mis au point des méthodes pour la production de données macroéconomiques qui, sans être parfaitement harmonisées, permettaient aux Etats membres et organisations sous-régionales de prendre des décisions nécessaires sur le plan économique et social.

Ce programme régional a permis de procéder à l'amélioration des séries de données sur les PIB d'alors afin de les rendre plus comparables, donnant ainsi une nouvelle série améliorée appelée "PIB plus comparables". Les PIB plus comparables mis au point pour les Etats membres de l'UEMOA et de la CEDEAO avec l'assistance technique d'AFRISTAT ont été adoptés pour son utilisation dans le calcul des critères de convergence dans les travaux de la Surveillance multilatérale de ces deux institutions.

Les « **PIB plus comparables** » qui sont encore tributaires des PIB des anciennes séries de comptes (SCN68), sont améliorés au niveau de trois axes : une couverture plus importante du champ, une présentation harmonisée des comptes et un rapprochement des méthodes d'élaboration en l'occurrence, une meilleure prise en compte des campagnes agricoles.

Il s'agit d'une étape intermédiaire. Les données de comptabilité nationale des Etats membres d'AFRISTAT ne seront à tous égards comparables qu'à l'issue des travaux de rénovation des comptes nationaux sur une base harmonisée avec passage au SCN 93.

#### **2.1.2 Rénovation des comptes nationaux**

- **Harmonisation des nomenclatures**

Le système de comptabilité nationale est basé sur une série de nomenclatures dont les différents niveaux caractérisent les niveaux de détails dans lesquels on se propose d'élaborer les comptes nationaux. En dehors des nomenclatures d'opération qui sont harmonisées au niveau international et dont un niveau minimum est requis, les autres nomenclatures doivent être adaptées aux réalités des pays.

En 2001, à la faveur du PROSMIC, AFRISTAT a procédé à cette adaptation des nomenclatures et a mis en place la NAEMA (nomenclatures d'activités des Etats membres d'AFRISTAT) et NOPEMA (nomenclature de produits des Etats membres d'AFRISTAT) .

La NAEMA et la NOPEMA sont des nomenclatures statistiques destinées à servir notamment pour la collecte des données statistiques. Des nomenclatures d'activités et de produits ont été dérivées de ces nomenclatures pour les travaux de comptabilité nationale.

- **Harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux**

Les grands principes qui sous-tendent les travaux de comptabilité nationale sont les mêmes pour tous les Etats membres des Nations unies. Cependant, en fonction des spécificités régionales et sous-régionales, et compte tenu de certains enjeux, une adaptation voire une harmonisation des méthodes d'élaboration peut s'avérer nécessaire.

Les comptables nationaux des Etats membres d'AFRISTAT ont effectué un travail d'harmonisation de certaines méthodes importantes d'élaboration des comptes nationaux au niveau de la sous-région. Ce travail a abouti à une publication : « Guide méthodologique pour l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT » publiée en mars 2001.

Le Guide traite des questions méthodologiques essentielles, notamment la prise en compte d'un certain nombre de domaines dans les travaux de comptabilité nationale : le secteur informel, l'aide extérieure, la problématique des campagnes agricoles et la production du service de location par des propriétaires occupant leurs logements, etc. Ces opérations ont pour souci le respect des recommandations internationales.

Ce document sert de base méthodologique pour les travaux de rénovation des comptes nationaux en cours dans les Etats membres d'AFRISTAT.

La mise en œuvre du SCN93 dans les Etats membres s'est faite avec l'utilisation d'un outil informatique commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux. Cet outil commun est un gage de la continuité dans la méthode et de l'harmonisation dans les pratiques. Il permet de conforter la comparabilité des données.

- **Utilisation d'un système informatique commun**

La mise en œuvre du SCN 93 dans les Etats membres s'est faite avec l'utilisation d'un outil informatique commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux. Cet outil commun garantit la continuité méthodologique et l'harmonisation des pratiques. Il permet de conforter la comparabilité des données.

L'outil commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux qui a été proposé est le système ERETES ; c'est un logiciel mis au point grâce à l'appui de l'Union Européenne et de la France. Cet outil est organisé autour d'une base de données relationnelle à laquelle sont associés un système de gestion, un guide méthodologique et d'autres fonctions connexes.

L'utilisation du Système ERETES permet de réaliser l'essentiel des tableaux du cadre central du SCN 93. Ainsi, un pays qui a réalisé ne serait-ce qu'une année de base, peut disposer d'un Tableau des Ressources et des Emplois (TRE) et d'un Tableau des Comptes Économiques Intégrés (TCEI) jusqu'au compte financier pour tous les secteurs institutionnels. Bien sûr, il lui faudra élaborer une première année courante pour disposer des indicateurs en volume.

## 2.2 Projets en coopération

Compte tenu de la situation qui prévalait à savoir l'existence des méthodologies disparates, AFRISTAT a entrepris une harmonisation minimale de celles-ci afin de parer au plus pressé aux besoins de surveillance multilatérale des zones économiques ; en conduisant parallèlement la mise en œuvre du SCN 1993.

◆ Le Programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA (PARSTAT) avait prévu deux types d'actions:

A court terme : il s'agissait d'établir des grilles de passage entre les PIB actuellement calculés par les Etats membres (SCN68) et les PIB « plus comparables ». Ces grilles de passage permettent de rapprocher le contenu et la présentation des comptes.

A moyen terme : il s'agissait de produire les comptes nationaux sur de nouvelles années de base en utilisant une méthodologie d'élaboration harmonisée, conforme au Système de comptabilité nationale des Nations unies (SCN 93), et un outil commun (module ERETES).

AFRISTAT a mené un programme similaire pour les Etats de la CEDEAO non membres de l'UEMOA dans le cadre du projet ECOSTAT.

◆ Dans le cadre de la mise en œuvre du Système Général de Diffusion des Données (SGDD), le Fonds monétaire international (FMI) a signé avec AFRISTAT en 2003, un contrat de service dont le financement a permis d'apporter des appuis à sept des huit Etats membres de l'UEMOA dans le cadre de la mise en œuvre du SCN93 selon une méthodologie harmonisée. Ceci a aidé à l'émergence de capacités durables à élaborer et à diffuser les statistiques du secteur réel en conformité avec les recommandations du SGDD

Le SGDD est un processus structuré par lequel les pays membres du FMI s'engagent volontairement à améliorer à terme la qualité des données produites et diffusées par leur système statistique aux fins de l'analyse macroéconomique.

◆ Dans le cadre du programme de comparaison internationale (PCI), la BAD a signé avec AFRISTAT en 2005, une convention pour la mise en œuvre des volets comptabilité nationale et prix dans 20 Etats. Les résultats attendus de ces volets ont été atteints notamment les parités des pouvoirs d'achat.

Le Programme est une initiative statistique mondiale mise en place en 1970 dans le but de produire des niveaux de prix et de dépenses internationalement comparables afin de faciliter les comparaisons entre pays des Produits intérieurs bruts et des sous-agrégats en terme réel sans les effets de distorsions des prix et de taux de change.

Le PCI pour l'Afrique (PCI-Afrique) est géré par la Banque africaine de développement (BAD) en collaboration étroite avec la Banque mondiale et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

## 2.3 Résultats obtenus

Après quatorze années d'activités intenses, la plupart des pays disposent d'une année de base et de plusieurs années courantes ; ils publient les deux principaux tableaux du cadre central (tableau des ressources et des emplois (TRE), et tableau des comptes économiques intégrés (TCEI)).

Les résultats sont donc très encourageants : sur 18 Etats membres d'AFRISTAT, 15 produisent régulièrement leurs comptes nationaux suivant le SCN93. Parmi ces quinze pays, dix (10) disposent de longues séries en matière d'agréments macro économiques.

Trois pays (3)<sup>5</sup> utilisent encore le SCN68. Il est important de mettre en place des programmes spéciaux sur une longue période afin de pouvoir les accompagner dans la mise en œuvre du SCN93.

Malgré les efforts consentis pour aider les Etats, quelques retards subsistent dans certains pays. Ces retards trouvent leurs origines dans des difficultés d'ordre structurel, institutionnel et statistique.

---

<sup>5</sup> Guinée Equatoriale, Guinée Bissau, Comores

### III. Stratégie d'accélération de la production des comptes nationaux

Dans le souci de pouvoir permettre à ses Etats membres d'accélérer la production de leurs comptes nationaux, AFRISTAT a mis place une stratégie qui comporte deux orientations essentielles : la mise en place d'une méthodologie permettant l'accélération de la production des comptes nationaux et la réalisation d'une phase pilote regroupant un nombre limité de pays.

#### 3.1 Approche conceptuelle et méthodologique

La démarche conceptuelle et méthodologique part de l'expérience de la mise en œuvre du SCN 93 dans les Etats membres d'AFRISTAT. L'évaluation réalisée a permis de mettre à jour les difficultés rencontrées, d'effectuer une typologie des pays selon leur stade d'avancement et de proposer des solutions.

Les principaux axes des solutions proposées sont (i) l'utilisation de nomenclatures réduites et adaptées au contexte économique de chaque pays, (ii) l'estimation des données des entreprises absentes fondée sur des indicateurs pertinents et disponibles et (iii) la nécessité d'effectuer des interpolations sur les années non évaluées.

##### 3.1.1 Orientations envisagées

Trois orientations ont été envisagées:

1. Donner les moyens méthodologiques aux pays relativement plus avancés pour leur permettre d'élaborer les comptes provisoires d'une manière régulière.
2. Définir des méthodes permettant de rattraper le retard accumulé :
  - soit en effectuant un saut d'années sur lesquelles l'on fera une interpolation afin d'élaborer les comptes d'une année récente ;
  - soit en accélérant tout simplement la production des comptes nationaux par des nomenclatures allégées.
3. Proposer une méthodologie allégée pour une nouvelle implantation du SCN 93 pour les pays qui s'y engagent et qui présentent des capacités statistiques insuffisantes.

Ces trois orientations s'articulent autour de quatre thèmes :

- La géométrie des comptes à produire ;
- L'utilisation d'indicateurs pour compléter des informations lacunaires ou absentes ;
- Le traitement des statistiques d'entreprises : répertoire, échantillonnage, etc. ;
- Des nomenclatures plus opérationnelles

##### 3.1.2 Résumé méthodologique

La démarche d'élaboration proposée par le projet reprend les mêmes étapes que la procédure normale, mais en les aménageant. Elle comprend ainsi : la redéfinition des nomenclatures et de la géométrie des comptes, la collecte des données, les travaux analytiques et la synthèse.

Les nomenclatures sont réduites, mais restent définies de manière à assurer le contenu, la cohérence et la comparaison des statistiques. On peut également redéfinir la géométrie des comptes que l'on souhaite produire (avec ou sans TRE, avec ou sans TCEI). Enfin, dans certains cas, il a été décidé de faire des « sauts d'années », complétés par interpolation.

Dans le travail sur les sources, il s'agit d'abord de travailler sur un échantillon d'entreprises, qui doit bien sûr être suffisamment représentatif pour garantir la fiabilité des résultats. Par ailleurs, une meilleure gestion de la source « Déclarations Statistiques et Fiscales<sup>6</sup> » doit permettre de gagner à la fois en qualité et en rapidité. Deux types de solutions sont possibles : les solutions de type

---

<sup>6</sup> Cette « DSF » est la source principale d'information sur les entreprises dans de nombreux pays africains

organisationnel et les solutions de type technique. Les premières, sur les plans législatif et réglementaire, prévoient généralement un protocole d'accord interinstitutionnel et la création d'un centre unique de gestion des DSF. Les solutions de type technique s'appliquent à l'administration du répertoire des entreprises et l'automatisation du traitement des DSF.

Pour compléter les données, un certain nombre d'indicateurs a été retenu en fonction de leur disponibilité, de leur pertinence et de la géométrie des comptes à produire. Le choix des méthodes d'évaluation doit respecter les principes de transparence, de clarté et d'accessibilité afin d'assurer la continuité.

### **3.2 Mise en œuvre de la phase pilote**

Elle s'est faite en deux phases : une phase pilote avec cinq pays, et la généralisation à tous les Etats membres qui est en cours.

#### **3.2.1 Phase pilote**

Ce projet visait à proposer aux Etats des méthodes d'élaboration de comptes nationaux fiables et permettant de résorber les retards accumulés et de produire des données macroéconomiques à jour.

AFRISTAT a mis au point les méthodologies et les outils de travail et le choix des pays pilotes. Ces propositions tiennent compte de la situation spécifique de chaque pays.

Pour la mise en œuvre de cette phase, AFRISTAT a organisé un deuxième séminaire à Bamako en septembre 2006. Lors de ce séminaire, on a identifié les actions à réaliser, mis en place un calendrier de travail et adopté une stratégie pour chaque pays pilote (Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Mauritanie).

#### **3.2.2 Les résultats de la phase pilote**

Les premiers résultats de la phase pilote ont été présentés lors d'un atelier qui a eu lieu en septembre 2007 à Bamako. Cet atelier a fait la synthèse des travaux et mis l'accent sur les conditions de mise en œuvre dans les pays pilotes et les difficultés rencontrées. Il en a tiré les leçons et défini les conditions de réussite.

Les résultats obtenus montrent que le retard constaté n'est pas une fatalité : il est possible de produire des comptes nationaux dans des délais acceptables et conformes aux obligations auxquelles les INS doivent répondre. Il a également été démontré que l'utilisation d'indicateurs rendait possible la confection, sous ERETES, de comptes provisoires, c'est-à-dire élaborés dans les mois qui suivent la fin de l'année alors que les données habituelles ne sont pas complètes.

Ces résultats ont pu être obtenus par la mise en œuvre de la méthodologie renouvelée définie au préalable. La mobilisation des INS a été également un facteur de succès important.

D'autres facteurs ont contribué à ce succès :

- l'organisation d'ateliers a permis d'intensifier certaines phases du travail,
- La collecte des données de base a bénéficié d'un soutien permanent
- les équipes étaient relativement stables
- le transfert de savoir faire aux équipes locales était une priorité,
- Les interventions entre les différents partenaires étaient conjointes et coordonnées.

Les pays ont ainsi fait l'objet d'un suivi dense qui a provoqué une nette accélération du rythme de leurs travaux.

## IV. Principales difficultés dans la production des comptes nationaux dans la zone AFRISTAT

Les difficultés généralement rencontrées lors de la mise en œuvre des différentes stratégies sont d'ordre structurel, institutionnel, et statistique.

### 4.1 Difficultés d'ordre structurel et institutionnel

**Faiblesse du système statistique national** : le système souffre d'une absence de coordination.. En conséquence, la centralisation de l'information statistique est difficile, et le contrôle de sa qualité complexe, car les méthodologies ne sont pas harmonisées. De plus, ce système se caractérise souvent par la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers.

**Inadéquation de l'assistance technique proposée**. Certains pays disposent d'une capacité limitée d'absorption de l'assistance qui leur est proposée; les programmes doivent savoir s'adapter à cette situation, d'où la nécessité de toujours commencer par un diagnostic de la capacité du système statistique.

**Forte mobilité des équipes des comptables nationaux** : la formation d'un comptable national prend du temps : trois à quatre années de pratique pour être véritablement opérationnel. Par ailleurs ce métier exige beaucoup de disponibilité et d'abnégation. Un environnement de travail difficile fait que très souvent, les comptables les plus expérimentés quittent les services de Comptabilité nationale. Il faut alors toujours recommencer la formation de nouveaux agents, ce qui compromet la sortie des résultats.

**Faiblesse de la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers** : en l'absence de coordination, les interventions des partenaires dans un même domaine se traduisent au mieux par des doubles emplois, au pire par des orientations contradictoires ;

### 4.2 Difficultés d'ordre statistique

**Absence ou difficultés d'accès aux données de base** : l'information n'est pas disponible dans les délais prévus. C'est un problème majeur, car c'est une condition du respect du calendrier d'élaboration des comptes. La comptabilité nationale est une synthèse statistique, elle dépend donc fortement des données produites par l'ensemble du système statistique.

**Faible maîtrise des concepts et définitions du SCN 93 par les comptables nationaux**. Elle découle naturellement de l'instabilité des équipes, qui voient partir d'abord les comptables les plus expérimentés.

**Faible capacité d'analyse économique des résultats des comptes nationaux**: Les comptes nationaux présentent, sous une forme condensée, une grande masse d'informations sur le fonctionnement d'une économie. Ils fournissent un état complet des activités qui s'y développent, et des interactions entre les différents agents et groupes d'agents. La synthèse d'un compte nécessite une bonne compétence en analyse économique, pour confronter les résultats obtenus aux phénomènes économiques qu'ils décrivent. De plus, la diffusion auprès des utilisateurs les moins avertis doit s'accompagner des commentaires qui garantiront leur bonne compréhension. Mais une fois de plus, le développement de ces compétences analytiques se heurte à l'instabilité des équipes.

**Faible couverture exhaustive du champ économique** : la faiblesse du système statistique national implique que l'on ne dispose pas toujours des moyens nécessaires pour collecter certaines informations. Des opérations exceptionnelles permettent d'obtenir des résultats pour une année unique, mais très peu de pays disposent de sources d'information régulières. Les activités du secteur informel et des ménages sont particulièrement concernées par ce phénomène. Ces pans de l'économie, non ou mal couverts par l'information statistique, doivent alors être estimés par des méthodes indirectes, dont les résultats sont toujours plus fragiles.

## V. Les leçons tirées de la mise en œuvre des différentes stratégies

Le rythme de l'élaboration des comptes nationaux est conditionné par les principaux éléments suivants :

- l'existence d'une équipe stable de comptables nationaux motivés ;
- La disponibilité et l'accessibilité aux données de base ;
- Une organisation appropriée du système de comptabilité nationale ;
- La définition d'une stratégie de production des comptes adaptée à l'environnement.

L'outil de traitement utilisé doit être d'une grande flexibilité dans sa mise en œuvre, pour s'adapter aux conditions locales, en particulier aux ressources humaines disponibles (le nombre d'agents, mais aussi leur expérience).

## VI. Les orientations actuelles

### 6.1 Analyse des résultats des comptes nationaux

Partant des résultats obtenus des différentes stratégies et en vue de permettre aux Etats membres de mieux capitaliser les acquis méthodologiques de la mise en œuvre du SCN93, AFRISTAT a organisé plusieurs séminaires et atelier de renforcement des capacités statistiques de 2007 à 2009 sur l'analyse et la validation des résultats des comptes nationaux.

Ces différents ateliers ont permis d'élaborer les documents suivants :

- le guide d'analyse et de publication des résultats des comptes nationaux ;
- le guide de validation des résultats des comptes nationaux : validation technique et politique.

Ces documents sont utilisés par les Etats dans leurs travaux d'analyse et de validation des résultats des comptes nationaux.

Il faut préciser qu'AFRISTAT organisera en septembre 2010, un séminaire de comptabilité nationale sur l'analyse des résultats des comptes nationaux.

### 6.2 Réflexion sur l'élaboration des comptes trimestriels dans les Etats membres

Les standards internationaux ont érigé les comptes trimestriels comme des chapitres ordinaires des du SCN et les organismes internationaux en ont fait une exigence pour les pays qui veulent adhérer à la norme NSDD<sup>7</sup>,

En effet, en plus de ses qualités de synthèse rapide de toutes les informations macro économiques en des agrégats infra annuels, les comptes trimestriels présentent l'avantage de faciliter la prévision de l'année en cours à partir des indicateurs conjoncturels. Ce type d'information est fortement sollicité lors des préparations budgétaires dans les Etats ou lors des missions d'appui technique des partenaires internationaux.

Pour ces raisons et compte tenu du succès du projet « comptes rapides », en collaboration avec INSEE, AFRISTAT a décidé de l'organisation d'un atelier de réflexion en mars 2010 sur le cadre et la méthodologie de calcul des comptes trimestriels. La réflexion devra permettre d'atteindre les résultats suivants :

- (i) Mettre en place le cadre institutionnel et méthodologique du calcul des comptes trimestriels ;
- (ii) Echanger sur les expériences des Etats en matière de calcul des comptes trimestriels ;
- (iii) Echanger sur les outils et les instruments du calcul des comptes trimestriels ;
- (iv) Adopter la liste des pays pilotes.

### 6.3 Révision des nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres

---

<sup>7</sup> Norme Standard de Diffusion des Données

Depuis l'année 2001, les Etats membres d'AFRISTAT disposent de nomenclatures communes pour les activités (NAEMA) et pour les produits (NOPEMA).

La Commission Statistique des Nations Unies a procédé à la révision de la CITI et de la CPC. Les nouvelles versions (CITI, rev4 et CPC, rev2) ont été adoptées en 2008.

Pour que ces outils continuent à jouer leur rôle d'harmonisation et de comparabilité internationale, AFRISTAT a entrepris, depuis la fin de l'année 2009, de mettre ces nomenclatures (NAEMA et NOPEMA) en conformité avec les normes internationales.

Le processus de révision devra se dérouler suivant le programme ci-après :

<b>Activités</b>	<b>Période</b>	<b>Responsables</b>
Finalisation du premier draft NAEMA, rev1 et NOPEMA, rev1	1 <sup>er</sup> au 15 février 2010	AFRISTAT (groupe de travail)
Transmission du premier draft aux pays et aux institutions	18 février 2010	AFRISTAT
Rédaction des notes explicatives (activités et produits)	1 <sup>er</sup> février au 15 avril 2010	AFRISTAT (groupe de travail)
Transmission des notes explicatives aux Etats et institutions	20 avril 2010	AFRISTAT
Travaux réalisés par les experts des pays (pays/Institutions)	18 février au 15 mai 2010	Pays / Institutions
Synthèse des observations des pays et institutions	17 au 30 mai 2010	AFRISTAT (groupe de travail)
Atelier de validation des NAEMA, rev1 et NOPEMA, rev1, avec les pays	2 au 6 août 2010	AFRISTAT
Transmission des nomenclatures validées aux instances statutaires d'AFRISTAT ( <b>Conseil Scientifique</b> )	15 septembre 2010	AFRISTAT
Transmission des nomenclatures validées aux instances statutaires d'AFRISTAT ( <b>Comité de Direction</b> )	Octobre 2010	AFRISTAT

#### **6.4 Révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux des Etats membres**

Le Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT a été publié en mars 2001. Il avait comme référence le système de comptabilité nationale des nations unies publié en 1993 (SCN93). Aujourd'hui avec les améliorations et clarifications apportées sur ce système (version SCN 2008) et la publication de son Tome 1 et 2 qui portent sur le cadre central et les différents comptes, il s'avère nécessaire de réviser le Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres. Au terme du processus, un atelier de validation technique sera organisé avec les experts nationaux des Etats membres et ceux des institutions internationales en 2011 dans la perspective de sa mise en œuvre dès 2012 ;

## **CONCLUSION**

Il ressort de l'expérience de la mise en œuvre du SCN 93 que la production des comptes nationaux dans des délais raisonnables reste possible dans la mesure où il existe un minimum de données de base, des outils de travail disponibles et un savoir-faire potentiel.

Mais ceci nécessite un minimum de conditions parmi lesquelles la disponibilité d'une équipe de comptables nationaux motivés et stables, l'amélioration de la collecte des données de base et la réalisation de certains types d'enquêtes telles que celles portant sur le secteur informel, une organisation du système de comptabilité nationale appropriée et un environnement institutionnel adéquat. La qualité des comptes nationaux dépend certes de celle de l'appareil statistique disponible, mais aussi de la manière d'organiser les moyens existants.

Les actions d'AFRISTAT sur la mise en œuvre du SCN 93 se caractérisent par l'organisation des ateliers de vulgarisation, mais surtout par un accompagnement technique des pays notamment par une formation pratique des comptables nationaux. Fort de cette expérience de terrain, il serait indiqué de s'appuyer de ce type d'organisation régionale pour la coordination de la stratégie de mise en œuvre du SCN 2008.

